

Aux apprentis souhaitant effectuer leur maturité professionnelle en parallèle à leur formation CFC en choisissant la **MP orientation technique, architecture et sciences de la vie**.

L'examen d'admission à la **MP - filière intégrée** se déroule à l'endroit ci-dessous :

Date, lieu et heure d'examen **samedi 6 juin 2020 (à confirmer)**

Division artisanale du CEJEF
Rue de la Jeunesse 32
2800 Delémont

Salle 2-13 (2ème étage), de 08h05 à 12h20

Nom et prénom du candidat
Date de naissance
Adresse et numéro
NPA et Lieu
Téléphone et adresse e-mail

Apprentissage de (nommer la profession)
Entreprise d'apprentissage (nom)
Adresse et numéro
NPA et Lieu
Suit (suivra) les cours de l'école prof. de

Approbation du maître d'apprentissage (timbre et signature)
Approbation du représentant légal (signature)

Écoles antérieures (lieu et durée) primaire
Secondaire.....
Autres écoles

Demande d'exemption d'examen d'admission oui non

Remarque : pour être exempté d'examen d'admission, le candidat doit présenter la copie de son bulletin scolaire de 11^e année qui justifie 12 points dans 3 niveaux A ou 14 points dans 2 niveaux A et un niveau B à 5 au minimum. De plus, la moyenne générale d'option doit être suffisante et le candidat ne doit pas avoir obtenu plus d'une note insuffisante dans l'ensemble des disciplines de base et des disciplines d'option.

Signature de l'apprenti

Cette demande d'admission doit être retournée **jusqu'au 15 mai 2020** à l'adresse suivante :

Division artisanale du CEJEF
Rue de la Jeunesse 32
2800 Delémont

⇒ **CETTE INSCRIPTION TIENT LIEU DE CONVOCATION POUR L'EXAMEN.**

⇒ **Les candidats exemptés d'examen seront avertis par la direction.**

Les termes utilisés pour désigner des personnes s'adressent indifféremment aux deux genres. Pour faciliter la lecture, le genre masculin a été retenu.